

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES COMMUNE DE MAREIL-LE-GUYON	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SIVOS MBT
Nombre de membres En exercice : 6 Présents : 5 Votants : 5	L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX Le JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 à 17h30
Date de convocation : 08/12/2022 Date d'affichage : 08/12/2022	Le Conseil syndical SIVOS MBT, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Mme Patricia SADO Étaient présents : Mmes Basquin, Descombes, Poelaert, Remion, Sadoc, Absent non excusé : M Leconte
	Secrétaire de séance : Danièle DESCOMBE

La séance est ouverte à : 17h35

Est nommée secrétaire de séance Danielle DESCOMBES.

Ordre du jour:

- 1- Approbation du compte rendu de la séance du Mercredi 30 novembre 2022,
- 2- Ouverture des crédits pour les dépenses d'investissement entre le 1^{er} janvier 2023 et le vote du budget primitif 2023 ;
- 3- Tarifs des services de restauration adultes/enfants et garderies au 1 janvier 2023 ;
- 4- Informations et questions divers

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la réunion du Comité syndical du Mercredi 30 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2- OUVERTURE DES CREDITS POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2023 ET LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 -Délibération N°2022-12-15/20

Madame La Présidente rappelle que le Budget primitif 2023 ne sera pas adopté avant la mi-avril 2023.

Dans ce cadre, elle propose, afin de permettre d'engager des dépenses d'investissement qui ne pourraient attendre le vote du Budget, d'autoriser la Présidente à engager, liquider et mandater, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2022.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le Budget primitif 2022,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE l'engagement, la liquidation et le mandatement, dans l'attente du vote du Budget primitif 2023, de dépenses d'investissement comme suit :

CHAPITRE	BP 2022 (en €)	Proposition (en €)
21.- Immobilisations corporelles	27 954.84 €	6 900€

3- TARIFS DES SERVICES DE RESTAURATION ADULTES/ENFANTS ET GARDERIES AU 1 JANVIER 2023

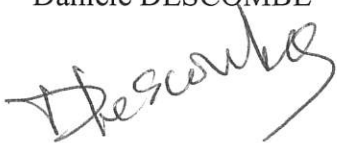
Le comité syndical a choisi de ne pas modifier les tarifs préscolaires au 1^{er} janvier 2023.

4- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Néant

Le comité ayant épuisé l'ensemble des questions, la séance est clôturée à 18h05

La Secrétaire
Danièle DESCOMBE



La Présidente
Patricia SADOUC

